



# Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

**7037<sup>e</sup>** séance

Vendredi 27 septembre 2013, à 15 heures  
New York

*Provisoire*

---

|                    |   |                       |
|--------------------|---|-----------------------|
| <i>Président :</i> | M <sup>me</sup> Bishop/M. Quinlan . . . . .                   | (Australie)           |
| <i>Membres :</i>   | Argentine . . . . .   | M. Zuain              |
|                    | Azerbaïdjan . . . . .   | M. Mammadyarov        |
|                    | Chine . . . . .   | M. Liu Jieyi          |
|                    | États-Unis d'Amérique . . . . .                               | M <sup>me</sup> Power |
|                    | Fédération de Russie . . . . .                                | M. Pankin             |
|                    | France . . . . .  | M. Lamek              |
|                    | Guatemala . . . . .   | M. Carrera            |
|                    | Luxembourg . . . . .  | M. Asselborn          |
|                    | Maroc . . . . .   | M. El Othmani         |
|                    | Pakistan . . . . .  | M. Fatemi             |
|                    | République de Corée . . . . .                                 | M. Shin Dong-ik       |
|                    | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . | M. Burt               |
|                    | Rwanda . . . . .  | M. Nduhungirehe       |
|                    | Togo . . . . .  | M. Menan              |

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, aux ministres et aux autres représentants présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence confirme l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Abubaker A. Al-Qirbi, Ministre des affaires étrangères de la République du Yémen.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Abdul Latif bin Rashid Al-Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jamal Benomar.

**M. Benomar** (*parle en arabe*) : Je viens de rentrer à New York pour m'adresser au Conseil, après avoir passé un mois au Yémen dans le cadre de ma vingt-troisième mission. J'ai quitté Sanaa, où je facilitais des pourparlers sur la question du sud – une question épineuse qui fait toujours l'objet de discussions.

Il est extrêmement important d'assurer le Conseil que le processus de transition au Yémen est arrivé à un tournant décisif. Alors que la Conférence de dialogue national d'importance historique est en voie de terminer ses travaux par des recommandations très prometteuses qui détermineront la voie que suivra le Yémen à l'avenir, le pays doit faire face à de graves problèmes politiques, économiques et humanitaires et en matière de sécurité, et des questions majeures demeurent en suspens.

Malgré cela, des réalisations doivent être célébrées au Yémen. La Conférence de dialogue national

– la première de ce type au Yémen et dans la région – a ouvert un dialogue pacifique, global et sérieux entre différentes parties. Elle a amené de nouvelles parties à prendre part au processus politique, notamment les associations de jeunes et de femmes, la société civile, Al-Houti et le mouvement Al-Hirak. La Conférence de dialogue national a non seulement donné à des groupes auparavant marginalisés la possibilité de participer à des discussions sérieuses et réfléchies sur l'avenir du Yémen, mais il a également réuni des parties jadis en conflit en vue de négocier des solutions et réparer des injustices historiques afin d'avancer vers un avenir meilleur et démocratique pour tous les Yéménites.

La Conférence de dialogue national a fait des progrès exceptionnels depuis son lancement, le 18 mars. Au cours des six derniers mois, 565 délégués, représentant les différentes composantes de la société yéménite, ont eu des discussions constructives, ouvertes et de fond sur les principaux défis que le pays doit relever. L'accent mis sur des questions majeures et polémiques relatives à la gouvernance au Yémen a jeté les bases d'un nouveau contrat social ainsi que d'un cadre juridique fondé sur la dignité, l'égalité, les droits de l'homme et l'état de droit. En l'occurrence, le travail de la Conférence de dialogue national est achevé à près de 90 %. Six des neuf groupes de travail ont terminé leur travail.

Dans leur ensemble, les recommandations élaborées pendant la Conférence fournissent un cadre à l'avènement d'un Yémen plus pacifique, plus juste et plus prospère. Parmi ces recommandations figurent des mesures visant à assurer une gouvernance plus ouverte et plus responsable; une plus grande participation des femmes aux processus de décision; et une meilleure protection des droits de l'homme. D'ailleurs, la semaine dernière, mon équipe a parrainé une conférence intitulée « Les Femmes, partenaires de dialogue, partenaires de construction et de prise de décisions », au cours de laquelle j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les groupes de femmes; elles m'ont fait part de leur satisfaction face à la réalisation des objectifs clés de la Conférence de dialogue national. Parmi ces objectifs, citons en premier lieu la prise en compte et la protection des droits de la femme; l'intégration de ces droits à la nouvelle constitution aux fins de l'égalité des sexes; et une représentation garantie des femmes à hauteur de 30 % au niveau de chacun des trois pouvoirs de l'État. C'est tout à fait extraordinaire, notamment dans une région du monde qui souffre d'un déficit manifeste sur le plan des droits de la femme et de l'égalité des sexes.

Les efforts des groupes de travail consacrés à Saada et au Sud ont permis en particulier de cerner les causes profondes des conflits et les doléances des populations touchées par la guerre dans ces régions du pays. Cela aidera l'État à remédier aux conditions qui ont engendré les conflits passés et à faire droit aux doléances qui en ont découlé. En l'occurrence, le groupe de travail sur Saada a obtenu un accord sur quelque 70 conclusions et garanties de mise en œuvre connexes.

Tous les délégués méritent des éloges pour leur travail acharné, leur dévouement et leurs efforts inlassables en vue d'atteindre les objectifs de la Conférence de dialogue national. Je tiens à rendre un hommage particulier à la contribution des délégués pour la jeunesse, les femmes et la société civile, dont l'énergie, la créativité et l'enthousiasme ont à bien des égards été le moteur qui a permis au dialogue d'avancer. L'apport et les idées d'innombrables citoyens, dans tout le pays, dans le cadre de participations à des réunions ou des débats publics ou d'interventions dans les médias, ont également contribué énormément à enrichir le processus de dialogue.

Il est important, cependant, de rappeler que la Conférence ne représente qu'une seule étape de la transition. La Conférence de dialogue national n'a jamais eu vocation à régler toutes les difficultés du Yémen. Elle a été conçue comme s'inscrivant dans un processus de transformation politique plus large et à plus long terme. Comme les membres du Conseil le savent, la mise en œuvre de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et du mécanisme d'application a été retardée, ce qui a eu des répercussions sur un calendrier déjà très serré. Ces retards sont dus à la fois au fait que certaines tâches ont nécessité plus de temps que prévu, et à certains actes ponctuels d'obstruction.

De ce fait, le calendrier a été inévitablement décalé. Il ne reste plus que quelques mois pour terminer les travaux que d'autres pays ont mis des années à accomplir. Parmi ces travaux figurent l'achèvement de la Conférence de dialogue national, la rédaction et l'adoption d'une nouvelle constitution, et l'organisation et la tenue d'élections générales. Tout cela implique des négociations complexes, des préparatifs techniques et des consultations publiques en vue de réunir le consensus. Mais il est encore plus crucial de continuer à progresser en franchissant les étapes clés de la transition énoncées dans le mécanisme d'application.

Les difficultés auxquelles est confrontée la Conférence de dialogue national pendant ces semaines

de clôture soulignent la nécessité impérieuse de régler la question du Sud de manière équitable. Ces dernières semaines, le mouvement sudiste Hiraak a suspendu sa participation à la Conférence pendant près d'un mois, au motif que ses doléances et aspirations légitimes n'étaient pas suffisamment prises en compte. De fait, il est indéniable qu'au Yémen, le Sud a enduré près de 20 ans de discrimination et de marginalisation. Quoi qu'il en soit, le mouvement Hiraak a été persuadé de rejoindre la Conférence de dialogue national, après que le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et le Gouvernement ont pris l'engagement supplémentaire de mettre en œuvre rapidement des mesures de confiance dans le Sud. Dans ce cadre, le mouvement Hiraak et d'autres groupes représentatifs ont accepté de prendre part à des négociations pour régler les questions controversées de la structure de l'État et du statut du Sud.

Depuis le 10 septembre, à la demande des parties, je facilite les pourparlers visant à trouver un règlement consensuel à la question du Sud. Tout au long de ces discussions, j'ai insisté sur le fait que les Yéménites sont décisionnaires. Ce sont eux qui devront assumer dans leur vie au quotidien les conséquences à long terme des choix qu'ils s'approprient à faire. Je suis heureux de pouvoir dire que des progrès sont en cours, sur la base des diverses propositions avancées par les différents groupes représentatifs pour parvenir à un accord sur un ensemble de principes visant à édifier une nouvelle structure d'État fédéral, et ce, bien que les débats se poursuivent autour du nombre d'unités fédérales et de leurs frontières. Un certain nombre de questions délicates font l'objet d'une recherche de consensus, notamment les ressources naturelles, le partage du pouvoir et la répartition des responsabilités entre les échelons fédéral, régional et local.

L'engagement des Sudistes d'appuyer la vision nouvelle d'un Yémen fédéral sera en grande partie fonction des mesures efficaces que saura prendre le Gouvernement en temps voulu pour corriger les injustices du passé et des assurances qu'il donnera de ne pas laisser l'histoire se répéter. À cette fin, il est fondamental que les éléments en suspens des mesures de confiance — généralement évoqués sous l'appellation des 20 points et des 11 points — soient mis en œuvre sans délai et, dans la mesure où cela dépend de processus à plus long terme, que les délais de leur mise en œuvre soient clairement énoncés.

À cet égard, je salue le plan d'action adopté par le Gouvernement d'unité nationale, emmené par le Premier

Ministre, Mohamed Salem Mohamed Basendwah, pour appliquer les 20 points et les 11 points, les excuses qu'il a présentées aux peuples du Sud et de Saada pour les mauvais traitements commis précédemment au cours des conflits respectifs, et le travail que continuent de faire les deux commissions pour régler le problème des appropriations illégales ou illégitimes de terres et de biens et celui des licenciements abusifs d'agents de l'armée et de la fonction publique dans le Sud. Je suis particulièrement heureux que le Qatar se soit engagé à verser 350 millions de dollars pour appuyer les demandes de restitution et de réparation du Sud, promesse de don qui arrive à point nommé. J'espère sincèrement que d'autres pays suivront cet exemple.

Il ne faut pas laisser les difficultés rencontrées récemment par la Conférence de dialogue national menacer les acquis obtenus jusqu'ici. Ces acquis doivent être préservés et la dynamique doit être maintenue, en passant dans les temps aux prochaines étapes de la transition. La dernière phase d'un processus politique de cette nature et de cette ampleur est rarement aisée, car c'est alors que les parties sont tenues de prendre des décisions difficiles sur des sujets délicats et complexes, et la Conférence de dialogue national n'est pas à l'abri de ce phénomène. Malheureusement, comme le savent les membres du Conseil, certains efforts pour faire marche arrière sapent la confiance dans la transition politique. À cet égard, l'esprit de compromis et la bonne volonté sont de mise de la part de toutes les parties.

Certains courants potentiellement perturbateurs se font jour dans le pays. J'espère néanmoins, à ce stade, que toutes les parties prenantes coopéreront de bonne foi afin de mener la Conférence de dialogue national à bon port, et qu'il ne sera pas nécessaire que je vienne informer le Conseil du contraire. Comme l'affirment les résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012), toutes les parties doivent s'engager à régler leurs différends par le dialogue et la consultation, à rejeter la violence comme moyen d'atteindre des objectifs politiques, à s'abstenir de toute provocation, et à coopérer à l'application de l'accord de transition. En signant l'accord de transition, les parties ont accepté que la transition pacifique représente une rupture totale avec le passé et implique une passation complète de pouvoir à une nouvelle gouvernance au Yémen.

Étant donné le consensus qui se dessine sur le fédéralisme, les discussions se poursuivent entre Yéménites sur la nécessité de ce qu'ils appellent maintenant une « étape constitutive » visant à se donner

le temps de clairement définir les critères et de prévoir les ressources et les moyens nécessaires avant de passer à un État fédéral. De fait, certaines parties ont avancé des propositions concernant cette étape constitutive axées sur la nécessité d'une plus grande participation et d'une meilleure répartition des pouvoirs. Ces discussions ont aussi suscité des interrogations sur la date et la nature des élections, alors que certains insistent sur la nécessité de convenir maintenant de tous les aspects relatifs à la forme que doit prendre le nouvel État.

Il n'a jamais été question que la Conférence de dialogue national, je dois le redire, s'occupe de tous les problèmes au Yémen en même temps. Elle a été conçue plutôt pour déboucher sur un consensus global autour d'un ensemble de principes devant guider le processus de rédaction de la constitution, qui est une autre étape du processus de transition. Certaines questions nécessitent qu'on continue à travailler dessus après la Conférence de dialogue, dans le cadre de négociations réellement ouvertes à tous et qui devront se dérouler parallèlement au processus de rédaction de la constitution. D'autres questions, en revanche, ne peuvent trouver leur règlement que dans la promulgation de nouvelles lois et la mise au point de politiques, plans et programmes gouvernementaux.

En somme, la Conférence de dialogue national n'est pas la panacée ni une fin en soi, mais plutôt un moyen permettant aux Yéménites de jeter les fondements d'un processus politique plus participatif, de convenir de principes généraux et de lancer des initiatives pour régler des conflits de longue date. Il semble que certains ne souhaitent pas que la Conférence de dialogue national se conclue avant que ne soient clarifiés tous les aspects liés à l'après-Conférence et qu'il y ait un accord sur les préparatifs de la période constitutive et sur les structures de l'État fédéral prévu. Je pense qu'il importe de régler ces points étape par étape en donnant la priorité à l'achèvement de la Conférence de dialogue national. Le peuple yéménite attend impatiemment que la Conférence soit menée à terme, ce qui sera le gage que le processus avance bien.

Cette évolution politique intervient dans un contexte dominé par des problèmes humanitaires, économiques et sécuritaires graves. Le peuple yéménite attend, certes, beaucoup du processus de transition pacifique, mais il reste que près de 13 millions de personnes – soit plus de la moitié de la population – ont besoin d'aide humanitaire aujourd'hui. Pauvreté, malnutrition chronique, rareté de l'eau et insuffisance

des services publics entravent le développement du Yémen, d'où la nécessité d'appuyer les efforts que déploie le Gouvernement d'unité nationale pour remédier aux causes sous-jacentes de la crise humanitaire et relever les défis du développement qui se posent au pays. Je saisis cette occasion pour me féliciter du décret présidentiel instituant un Conseil de lutte contre la corruption, et de l'adoption par le Gouvernement d'un programme de travail pour partir à la chasse aux fonctionnaires « fantômes » et lutter contre le cumul des fonctions.

La situation sur le plan de la sécurité reste encore précaire dans certaines parties du pays, et Al-Qaïda dans la péninsule arabique continue de représenter une véritable menace. Ce groupe a lancé au cours de la semaine dernière des attaques de grande envergure dans le gouvernorat de Shabwa, qui se sont soldées par des dizaines de morts, tandis que les assassinats ciblant des officiers supérieurs de l'armée et les kidnappings se poursuivent. Dans le nord, des informations font état de dizaines de personnes tuées ces dernières semaines dans des affrontements entre groupes armés dans les gouvernorats de Saada et Amran. Nous suivons la situation de près et nous sommes en contact avec les chefs des parties concernées.

En outre, la campagne acharnée contre les infrastructures se poursuit, avec l'intensification des actes de sabotage et les attaques répétées contre les infrastructures, les lignes électriques et les gazoducs, infligeant à l'État des pertes estimées à plusieurs centaines de millions de dollars. Le peuple yéménite réclame la traduction des auteurs de ces actes criminels en justice.

Je l'ai déjà dit et je le répète : le Yémen demeure jusqu'à aujourd'hui le seul pays parmi tous ceux qui ont connu le Printemps arabe où se déroule, par l'intermédiaire de négociations, un processus de transition pacifique, et la Conférence de dialogue national est le processus le plus authentique, le plus transparent et le plus ouvert de toute la région arabe. Ce processus de dialogue et de négociation pour l'instauration d'une gouvernance démocratique émanant de la volonté populaire peut servir de modèle dont pourraient s'inspirer d'autres processus de transition dans le monde arabe et ailleurs. Il s'agit d'une réalisation unique en son genre dont doivent s'enorgueillir les Yéménites, qui ont montré au monde arabe ce qui peut être réalisé lorsqu'on opte pour le changement pacifique.

En conclusion, la Conférence de dialogue national doit être menée à bien pour que le processus de transition

avance. Le mérite de tout ce qui a été réalisé revient en grande partie au Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, qui a fait montre, envers et contre tout, d'une détermination et d'une volonté inébranlables dans la conduite et la marche vers l'achèvement du processus de transition politique. Il mérite tout notre appui. Le monde a aujourd'hui les yeux braqués sur le Yémen pour voir s'il restera engagé sur la voie qu'il s'est tracé. Et lorsque prendra fin la Conférence de dialogue national, d'autres défis se poseront à l'heure où il faudra appliquer les accords convenus. À cet égard, les Yéménites n'ont cessé de me répéter au cours de ma dernière visite qu'ils comptaient sur le Conseil de sécurité pour continuer d'apporter son appui unanime au moment de passer à la prochaine phase.

L'appui ferme et constant de la communauté internationale, en particulier du Conseil de coopération des pays du Golfe, de l'Union européenne, du Groupe des Amis du Yémen et du Conseil de sécurité aura été essentiel pour le Yémen. Je salue plus particulièrement le rôle de chef de file du Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Abdel Latif Al-Zayani, et le Royaume d'Arabie saoudite, qui coprésident le Groupe des Amis du Yémen et qui est le pays qui a contribué le plus financièrement et qui a été le premier à honorer les promesses qu'il avait faites. Je tiens à remercier aussi le corps diplomatique en poste à Sanaa de ses efforts. Et à tous, je voudrais dire que les Yéménites comptent sur la communauté internationale pour maintenir son appui unanime à leur pays. Quant à nous à l'ONU, nous continuerons de leur fournir expertise, appui et conseils, selon qu'il convient et en étroite coopération avec nos partenaires, pour les aider à mener à bien le processus de transition au Yémen.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Benomar de son exposé. Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdel Latif Rachid Al-Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe.

**M. Al-Zayani** (*parle en arabe*) : Je voudrais avant toute chose vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette importante séance sur l'évolution du processus de transition au Yémen. Je me félicite vivement également d'avoir la possibilité d'y participer, en raison notamment de l'intérêt profond qu'au Conseil de coopération du Golfe (CCG) nous portons au Yémen et à son peuple, son avenir, sa sécurité, son évolution, son développement et son épanouissement.

L'intérêt que le Conseil de sécurité continue de témoigner à l'évolution de la situation au Yémen sur les

plans politique et sécuritaire et à la mise en œuvre de l'Initiative du CCG et de son mécanisme d'application, ainsi que sa volonté de lever tous les obstacles qui l'entravent, nous renforcent dans notre optimisme et notre conviction que le Yémen parviendra à dépasser cette période difficile de son histoire.

Le Conseil de sécurité est l'organe des Nations Unies auquel est conférée la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité. Il peut compter sur l'appui et le respect de la communauté internationale, et son mandat, conformément aux Chapitres VI et VII de la Charte des Nations Unies, consiste notamment à maintenir la paix et la sécurité, à régler les différends et à prévenir les actes d'agression. Il joue un rôle important et concret dans notre village planétaire, qui est caractérisé par une forte interdépendance des questions économiques, politiques et de sécurité. Ses responsabilités, son mandat et son prestige font que le Conseil de sécurité est l'organe international chargé de protéger le processus politique en cours au Yémen. En tant qu'organisation régionale qui se soucie du Yémen et tient à régler la situation dans ce pays par des moyens pacifiques, nous avons besoin de l'appui du Conseil et de la légalité internationale qu'il représente. À cet égard, il convient de saluer les résolutions et déclarations adoptées par le Conseil concernant le Yémen. La mission du Conseil de sécurité dépêchée au Yémen en janvier représente un symbole important en ce qui concerne la sécurité, la stabilité et l'unité du pays. Le Conseil fournit un appui au Gouvernement et aux dirigeants yéménites et s'efforce de répondre aux attentes de la population en ce qui concerne les réformes politiques et économiques nécessaires; ce qui est d'une importance déterminante. La mission du Conseil a exprimé son appui à l'action du Conseil de coopération du Golfe et sa volonté de suivre l'action menée par l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et le mécanisme d'application en vue de relever les défis, de surmonter les obstacles et d'appuyer le dialogue national en cette période critique pour l'avenir du Yémen.

Le Conseil de coopération du Golfe comprend l'importance de l'application de son initiative. Nous attendons beaucoup du Conseil de sécurité, d'autant plus que certaines parties yéménites, des forces extérieures et des groupes terroristes, malgré les mises en garde du Conseil, tentent d'entraver le dialogue national et le processus politique pacifique et de saper la stabilité du Yémen. Le Conseil jouera un rôle important dans l'appui à un dialogue ouvert à tous, pour rassurer la population yéménite et lui permettre de croire en l'édification d'un

avenir prospère sous le signe de la sécurité. Les efforts du Conseil de coopération du Golfe n'auraient pu aboutir, et son initiative n'aurait pas été en mesure de prévenir une guerre civile au Yémen s'il n'avait pu s'appuyer sur la sagesse des Yéménites, leur enthousiasme, leur attachement à la paix, leur volonté de régler la crise par des moyens politiques et la confiance qu'ils témoignent aux États membres du Conseil de coopération du Golfe – dont ils apprécient les bonnes intentions et avec lesquels le Yémen entretient des relations historiques, politiques, sociales, économiques et culturelles étroites.

Aussi, les initiatives de médiation du Conseil de coopération du Golfe suscitent la confiance de la population yéménite et des forces politiques du pays. Nous nous maintenons à égale distance de toutes les parties. Notre objectif est clair et bien défini : nous voulons éviter une guerre civile, préserver la sécurité, la stabilité et l'unité du Yémen et répondre aux attentes et aux aspirations de la population. À cet égard, je félicite le Président de la République du Yémen, M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, pour la sagesse de ses décisions et son leadership durant la période de transition et dans le cadre de la Conférence de dialogue national ouverte à tous. Il est parvenu, grâce à sa sagesse, à ses qualités de dirigeant et à sa détermination, à extraire le Yémen de la crise et à répondre aux attentes de la population malgré les difficultés et les obstacles rencontrés durant cette période. Je tiens également à saluer le Groupe des Amis du Yémen pour le rôle qu'il a joué dans le cadre de l'Initiative et celui qu'ont joué ses ambassadeurs à Sanaa.

La coopération mise en place au Yémen constitue un exemple édifiant en matière de coopération régionale et internationale en vue de régler un différend susceptible de menacer la paix et la sécurité internationales. Les parrains de cette initiative doivent s'exprimer d'une seule voix pour accompagner les parties yéménites en cette période difficile. La communauté internationale confirme ainsi à la population yéménite qu'elle est déterminée à défendre sa cause. À cet égard, je tiens à féliciter M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, de ses efforts et de son appui à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme d'application, ainsi que de la coopération qu'il a apportée à la mission dépêchée par le Conseil de coopération du Golfe à Sanaa.

Les États membres du Conseil de coopération du Golfe se soucient de la paix et sont ouverts au monde. Ils entretiennent des relations transparentes avec les

autres États et les organisations dont ils sont membres. Nous nous appuyons sur des principes pacifiques qui inspirent nos politiques. Nous rejetons la violence et invitons au dialogue et au respect de la souveraineté et de l'indépendance des États. Les États membres du Conseil de coopération du Golfe sont un facteur de stabilité et de sécurité dans une région qui connaît l'une des périodes les plus difficiles et complexes de son histoire. Leur objectif est de préserver la coopération et les ententes régionales et internationales.

Les principes sur lesquels est fondée notre politique extérieure font que nous jouissons d'une grande crédibilité et d'un prestige international certain. Nous jouons donc un rôle actif au niveau régional, ce qui nous a permis de contribuer à régler diverses situations. Nous sommes également en mesure d'aider l'ONU à maintenir la paix et la sécurité, d'autant plus que le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies réaffirme que les organismes régionaux jouent un rôle complémentaire de celui de l'ONU aux fins du règlement des différends.

Les membres du Conseil de coopération du Golfe sont entièrement disposés à aider le Yémen. Nous maintiendrons nos relations avec ce pays frère et appuierons son développement dans tous les domaines durant cette période marquée par des difficultés économiques et humanitaires. Nous l'aiderons également à relever les défis de la lutte contre le terrorisme, la piraterie, les migrations illégales et l'augmentation de la pauvreté.

Les États membres du Conseil de coopération du Golfe, en coordination avec le Groupe des Amis du Yémen—qui est présidé par le Royaume d'Arabie saoudite, le Royaume-Uni et la République du Yémen—et la Conférence des donateurs, ont généré des promesses de contributions en faveur du Yémen à hauteur de 8 milliards de dollars, dont la majeure partie provient des États membres du Conseil de coopération du Golfe. Même si le Yémen a besoin d'un appui financier encore plus conséquent, le plus important est d'honorer les engagements déjà pris et de commencer à mettre en œuvre les programmes et projets qui changeront le quotidien de la population yéménite. Cela lui permettrait de croire en la période politique à venir, d'autant plus qu'elle jugera des changements politiques à l'aune de leurs effets sur la situation économique. Aussi, il est essentiel de fournir rapidement une aide économique au Yémen et d'appuyer les initiatives de reconstruction et

de développement pour garantir la sécurité et la stabilité du pays.

Le Conseil de sécurité a joué un rôle important en accompagnant dès le début les initiatives de médiation des pays du Golfe et en appuyant l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme d'application. Cet appui doit être maintenu pour apporter une solution politique au Yémen, régler le différend par des moyens pacifiques et préserver les progrès accomplis par les Yéménites grâce à leur détermination, leur dynamisme et l'appui de leurs amis.

Pour finir, je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir permis de prendre la parole devant le Conseil. Nous espérons contribuer à construire un nouveau Yémen et à répondre aux attentes de la population et à ses aspirations à une vie meilleure.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Al-Zayani pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abubaker Abdullan Al-Qirbi, Ministre des affaires étrangères de la République du Yémen.

**M. Al-Qirbi** (Yémen) (*parle en arabe*) : J'aimerais tout d'abord remercier S. E. le Ministre des affaires étrangères de l'Australie des efforts déployés par la Mission de l'Australie lors de sa présidence du Conseil ce mois-ci. Nos remerciements s'adressent également à S. E. M. Héctor Marcos Timerman, Ministre des affaires étrangères de l'Argentine, pour sa gestion avisée des travaux du Conseil le mois dernier. Je tiens à transmettre aux membres du Conseil les salutations de S. E. le Président Hadi Mansour, et son appréciation du rôle joué par le Conseil de sécurité en appui à la République du Yémen, ce qui lui a permis de sortir pacifiquement de la crise politique, à la grande appréciation et à la grande admiration de la communauté internationale.

La visite au Yémen du Secrétaire général et la mission du Conseil de sécurité au Yémen ont profondément touché les Yéménites, car cela a réaffirmé que le Conseil de sécurité et la communauté internationale se souciaient de la crise au Yémen et étaient prêts à appuyer le Yémen pendant la période de transition afin d'amener mon pays à bon port.

Si le Conseil de sécurité a appuyé l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe (CGG) et son application en adoptant les résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012), les membres conviendront sans doute que les dirigeants

des deux parties au conflit ont eu la sagesse d'accepter un règlement pacifique et un transfert démocratique du pouvoir.

Le Président Hadi Mansour a pu gérer la crise après que le pouvoir lui a échoué en engageant toutes les parties et en les encourageant à coopérer en vue de mettre en œuvre de l'Initiative du Golfe, conformément à son échéancier. Il a pu désamorcer le conflit politique et engager toutes les parties à participer à un dialogue national. Cette acceptation dénote le degré de civilisation des Yéménites qui, en fin de compte, ont fait prévaloir l'intérêt de leur patrie sur l'intérêt de la tribu, du parti ou de l'individu.

La Conférence de dialogue national ouverte à tous a été une tribune d'expression libre, transparente et courageuse de positions diverses, parfois provocatrices, mais en fin de compte, cette tribune a permis à chacun d'accepter l'opinion de l'autre, de le respecter et de faire des concessions. C'est donc devenu un cas d'école.

Nous savons remercier ceux qui doivent l'être; c'est pourquoi, au nom de la République du Yémen, nous adressons nos remerciements au Secrétaire général des Nations Unies qui a suivi le processus politique en cours au Yémen, aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité, et aux États du Conseil de coopération du Golfe qui ont permis, par l'entremise de leurs ambassadeurs à Sana'a, de faire prévaloir une solution politique en réaffirmant que cette solution devait être d'abord yéménite.

Nous sommes également reconnaissants envers les États du CCG qui ont proposé leur Initiative et l'ont parrainée de façon continue au cours de la période écoulée. Nos remerciements s'adressent également au Secrétaire général du CCG, M. Al-Zayani, ainsi qu'au Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, M. Jamal Benomar, des efforts inlassables qu'ils ont déployés pour engager les Yéménites à résoudre les questions complexes, notamment pendant la période la plus difficile de la Conférence de dialogue national.

Les membres du Conseil ont entendu aujourd'hui et depuis deux ans, un certain nombre d'exposés présentés par M. Benomar, exposés qui ont démontré que les Yéménites étaient impliqués dans l'Initiative du Golfe et son mécanisme d'application, ainsi que dans le dialogue national en vue de mettre fin à la crise politique au Yémen et d'instaurer un nouveau Yémen.

Lors de son intervention aujourd'hui, bien qu'il ait évoqué la précarité de la situation économique et

sécuritaire et d'autres menaces, M. Benomar a souligné l'engagement des Yéménites. Ce succès a, cependant, besoin d'une assistance économique et politique, qu'il s'agisse des coûts de la reconstruction ou des compensations. Le Conseil conviendra sans doute que ces coûts, quels qu'ils soient, seraient moins onéreux que le retour du Yémen à la case départ.

Le Président Hadi Mansour a déployé des efforts inlassables pour assurer la sécurité de la situation économique mise à mal par le terrorisme. Il a été soucieux de gérer le dialogue national et de dénouer des situations complexes grâce à sa sagesse et sa patience. Malgré ces efforts, certains des participants au dialogue cherchaient délibérément à faire fi des cinq objectifs inscrits dans l'Initiative du CCG, notamment la nécessité de préserver l'unité du Yémen, sa sécurité et sa stabilité, objectifs réaffirmés dans les résolutions 2015 (2011) et 2014 (2011) du Conseil de sécurité, et la nécessité que les solutions convenues par les Yéménites ne s'écartent pas des cinq objectifs définis par l'Initiative du CCG.

Aussi, le Conseil est tenu de respecter ces résolutions et de refuser toute proposition qui ne serait pas conforme à ces objectifs, car cela pourrait donner à certaines parties un prétexte pour revenir à la case départ, la case de la violence et du conflit. C'est ce que nous avons pu éviter jusqu'à présent grâce à l'Initiative du Golfe et à la position unie du Conseil et à sa communauté de vues avec les États du Conseil de coopération du Golfe.

Les divergences et les revendications légitimes des Yéménites dans le nord, le sud, l'est ou l'ouest ont été examinées au sein de la Conférence de dialogue national ouverte à tous en toute transparence et sans aucune limite ou ligne rouge. La plupart des composantes du dialogue ont convenu d'un consensus qui a énoncé certaines solutions, lesquelles s'inscrivent dans la nouvelle Constitution qui définit les caractéristiques de l'exercice du pouvoir, assure la justice pour tous, le partage des richesses et l'édification de l'État, et traite des déséquilibres dans le domaine de l'administration et du pouvoir qui ont été à l'origine des crises passées. La solution, c'est que l'expérience du passé ne se reproduise pas, car le garant de l'avenir, ce sont la Constitution, le droit et les institutions de l'État chargées d'appliquer les résultats du dialogue national, tandis que les garanties externes aident les forces politiques à rester engagées dans le processus, conformément aux accords conclus.

L'exposé présenté par M. Benomar fait état de l'évolution du processus politique survenu depuis son

dernier exposé. J'aimerais ajouter que six des neuf groupes de travail ont accompli leur mission.

Le problème se situe au niveau du groupe chargé des questions d'édification de l'État et du groupe chargé des questions relatives aux provinces du sud. Or, le bon déroulement des travaux du groupe sur l'édification de l'État dépend du travail accompli par le groupe chargé des questions relatives au sud. Pour remédier à cela, un comité restreint de 16 membres issus du groupe chargé des questions du sud, composé de représentants de toutes les tendances politiques, dont huit membres du nord et huit du sud, a été créé en vue de régler les différends et de trouver un consensus sur la nature de l'État. Cependant, des craintes existent que ne soient adoptées des formulations ambiguës ouvrant la voie à des velléités de séparatisme à l'avenir. Cependant, après l'intervention du Président de la République et de M. Benomar, le comité a poursuivi ses réunions, et M. Benomar a réussi à amener les participants à une convergence de points de vue, dans l'espérance qu'un consensus sera trouvé.

Étant donné l'importance de cet aspect pour l'issue de notre dialogue et l'avenir du Yémen, nous espérons pouvoir nous entendre, comme cela a été le cas avec l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, où nous avons dû attendre des mois pour atteindre un consensus sur le Mécanisme d'application. Notre objectif est en effet de réussir la période de transition et le dialogue national et partant de réaliser l'ensemble des objectifs escomptés.

Je voudrais redire au Conseil de sécurité que ce qu'attendent de lui les Yéménites, c'est qu'il empêche l'une quelconque des parties de dicter les solutions, qu'il maintienne son unité, en même temps que son appui à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son Mécanisme d'application, ainsi qu'aux deux résolutions pertinentes, et qu'il fasse échec à toute tentative visant à entraver la mise en œuvre de l'Initiative ou de faire obstruction au dialogue national.

Le Président Hadi Mansour est soucieux d'assurer le succès de la période de transition et du dialogue national et il ne permettrait pas que l'on s'écarte de la voie d'une solution politique pour sombrer dans la violence. Il réaffirme constamment que toutes les solutions constitutionnelles et juridiques sont acceptables dans l'optique d'établir la liberté, la justice et l'équité entre les citoyens, et de remédier aux véritables injustices du passé, mais que tout ceci doit se passer dans le cadre de l'unité yéménite, qui constitue une soupape de sécurité

non seulement pour le Yémen lui-même, mais aussi pour la stabilité de la région et du monde entier.

M. Benomar a évoqué les défis que doit relever le Yémen sur les plans économique et de la sécurité. Ces questions ont d'ailleurs été étudiées en détail il y a deux jours par le Groupe des Amis du Yémen. Il est indubitable que les efforts de transition déployés aujourd'hui ne pourront réussir que si l'on remédie aux problèmes économiques et de sécurité du pays, de même qu'aux problèmes politiques, compte tenu, notamment, de la situation humanitaire précaire que connaît le Yémen.

L'appui de la communauté internationale au Yémen demeure limité, bien que la communauté internationale ait reconnu que la façon dont le Yémen s'employait à régler la crise était digne d'éloges et méritait tout l'appui possible afin d'assurer le succès du processus et l'installation d'une véritable stabilité. Il en coûtera évidemment moins à la communauté internationale que si le Yémen reprend la voie du conflit et de la violence. Le Yémen doit rester un fanal dans l'expérience du Printemps arabe.

J'aimerais à cet égard rappeler au Conseil les souffrances humaines endurées par quelque 600 000 Yéménites déplacés par la guerre et le terrorisme, ainsi que la question de la présence de plus d'1 million de réfugiés de la Corne de l'Afrique, situations qui viennent s'ajouter aux problèmes du chômage, de la pauvreté et de la malnutrition, qui menace 40 % de la population yéménite. Malgré cette situation humanitaire difficile, l'appel à l'aide humanitaire de 2013 n'a été financé qu'à hauteur de 44 %. En conséquence, il faut que le Conseil examine les moyens de combler ce déficit afin que puisse être apportée une réponse aux besoins humanitaires sur place, ce qui est important pour la stabilité du Yémen.

Pour finir, je voudrais dire que le peuple yéménite attend du Conseil une position claire, dans laquelle il réaffirme son appui de toujours à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, à son Mécanisme d'application et aux résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012). Seule l'issue du dialogue national permettra de définir les linéaments d'un nouvel avenir, dont doivent décider les Yéménites eux-mêmes. L'unité du Yémen est une revendication yéménite et internationale, dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité du Yémen, mais aussi de la paix et de la sécurité internationales. Nous sommes certains que le Conseil saura nous accompagner dans cette voie, comme il l'a toujours fait. Les Yéménites tiennent à voir réussir leur propre modèle de solution

pacifique à la crise politique pour mener à bien la période de transition, comme elle a été planifiée.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Al-Qirbi de sa déclaration.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de l'Australie.

Je remercie le Ministre des affaires étrangères yéménite, M. Al-Qirbi, et le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Al-Zayani, de leurs exposés. Ils apportent tous les deux une importante contribution à l'avenir politique du Yémen. Je salue également la contribution du Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, M. Benomar, que je remercie de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui.

La présente séance se tient à un moment crucial de l'histoire du Yémen. Le Yémen s'est engagé dans un processus pacifique de transition politique et doit en être félicité. Sous l'égide du Président par intérim, M. Hadi Mansour, le Yémen a enregistré des progrès dans le dialogue politique et entrepris d'importantes réformes dans le secteur de la sécurité. Il importe que l'esprit actuel d'ouverture et de participation soit maintenu comme fondement de l'avenir démocratique du Yémen.

Nous ne sous-estimons pas le défi que représente la définition de nouvelles bases de gouvernance nationale, face aux graves problèmes sécuritaires, économiques et humanitaires du pays. La poursuite de la participation au dialogue national de sudistes capables de s'exprimer avec autorité et disposés à contribuer de manière constructive au processus de transition est essentielle à la construction de la nation. La campagne d'information de tous les Yéménites et le dialogue avec eux seront indispensables pour garantir un large soutien du public à ce futur Yémen.

Bien que des progrès notables aient été réalisés dans le cadre de la Conférence de dialogue national, nous notons le retard accusé avant sa clôture. Tout décalage du calendrier de la transition politique doit être réduit au minimum et géré avec efficacité pour éviter un désengagement du processus de transition de l'une ou l'autre des parties. Il reste encore des fauteurs de trouble, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Yémen, qui cherchent à compromettre le processus politique et à faire dérailler la transition politique du Yémen. Leurs agissements mettent en péril la stabilité et la sécurité du Yémen et de la région. Il est vital qu'aucune autre mesure susceptible de saper le Gouvernement d'unité nationale ou la transition ne soit prise.

Les risques sécuritaires au Yémen ne doivent pas être sous-estimés. Les affrontements sectaires et tribaux ainsi que les activités terroristes, y compris les enlèvements contre rançon, continuent de déstabiliser et de compromettre la sécurité du pays et de la péninsule arabique. Nous déplorons les lâches attentats perpétrés la semaine dernière, qui ont coûté la vie à plus de 40 membres des forces armées yéménites. Ces attentats soulignent l'importance de la ferme détermination que mettent les Yéménites à faire aboutir la transition.

L'Australie, qui préside le Comité des sanctions contre Al-Qaida du Conseil de sécurité, continuera de travailler aux côtés des autres pays, dont le Yémen, pour faire pièce à la menace terroriste. Une force armée unifiée et intégrée est également importante pour la sécurité future du Yémen.

Les problèmes d'insécurité politique du Yémen sont aggravés par une situation humanitaire catastrophique. Plus de 13 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau salubre et aux services d'assainissement, plus de 6 millions n'ont pas accès aux soins de santé, et plus de 300 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. On estime que 3 millions d'enfants souffrent de malnutrition. Les partenaires régionaux du Yémen ont un rôle important à jouer pour l'aider à s'attaquer aux problèmes politiques, économiques et humanitaires considérables auxquels il est confronté. L'appui régional est également essentiel au succès de la transition politique du Yémen. Le Conseil de coopération du Golfe a joué un important rôle de chef de file en faveur de la conclusion de l'accord de transition politique. Un engagement constructif à long terme des États membres du Conseil de coopération du Golfe demeurera décisif. Les Amis du Yémen jouent eux aussi un rôle précieux pour encourager la coordination des efforts internationaux et l'échange d'informations à l'appui du processus de transition politique et de développement national conduit par les Yéménites.

Il est impératif que le Conseil de sécurité continue d'œuvrer activement et de manière constructive pour accompagner la transition politique menée par les Yéménites. Nous soutenons la disposition du Conseil à envisager d'autres mesures, y compris d'éventuelles sanctions, contre ceux qui cherchent à entraver le processus de transition. L'engagement du Conseil au Yémen, par des mesures de diplomatie préventive, a déjà démontré son utilité. Il est primordial que ces bons résultats se traduisent par un appui soutenu à un Yémen démocratique, stable et prospère.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil de sécurité.

**M. Asselborn** (Luxembourg) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance à un moment opportun, alors que la Conférence de dialogue national au Yémen touche à sa fin. Je remercie le Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, M. Jamal Benomar, le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Al-Zayani, et le Ministre yéménite des affaires étrangères, M. Al-Qirbi, pour leurs exposés.

Il y a deux ans, le Yémen se trouvait au bord de la guerre civile. Depuis lors, les parties yéménites ont témoigné d'un engagement exemplaire à assurer un avenir pacifique pour leur pays. Elles ont choisi le dialogue au lieu de la violence, le consensus au lieu de la division. Des progrès remarquables ont déjà pu être réalisés sur la voie de cette transition politique pacifique qui répond aux aspirations démocratiques légitimes du peuple yéménite.

Il est aujourd'hui nécessaire de redoubler d'efforts afin de progresser et de rendre ce processus irréversible. Nous comprenons que les délibérations au sein des groupes de travail de la Conférence de dialogue national n'ont pas toujours été faciles. À cela, rien d'étonnant. L'examen des différends de longue date et l'établissement d'un nouveau contrat social ne sauraient se faire du jour au lendemain. Nous espérons toutefois sincèrement que la Conférence pourra s'achever dans les prochaines semaines et que les parties yéménites continueront de travailler ensemble, de façon constructive, pour trouver des solutions équitables aux questions en suspens. Il importe, dans ce contexte, que la communauté internationale et le Conseil de sécurité demeurent aux côtés des Yéménites, en soutenant la réconciliation nationale et en rappelant les dispositions de la résolution 2051 (2012) à tous ceux qui, en coulisse, encouragent l'obstruction du processus en cours.

Le Yémen devra également poursuivre sur la voie des réformes économiques. Les Amis du Yémen l'ont souligné avant-hier. Des progrès sont indispensables dans le domaine de l'emploi et de la lutte contre le chômage ainsi que pour la question des subventions dans le secteur de l'énergie. Il importe également que des réformes substantielles soient entreprises afin de moderniser la fonction publique.

La transition yéménite demeure par ailleurs fortement contrainte par les défis sécuritaires auxquels le pays fait face. La recrudescence des attentats dirigés contre la société civile, les forces de sécurité yéménites, les diplomates et les agents humanitaires constitue une réelle source d'inquiétude. Il faut aussi dans ce domaine venir en aide aux autorités yéménites.

La situation humanitaire demeure également fort préoccupante, comme a pu en témoigner la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Valerie Amos, suite à sa récente visite au Yémen. Avec un taux de malnutrition infantile parmi les plus élevés au monde, plus d'un million d'enfants privés d'accès à l'éducation, 13 millions de personnes — soit plus de la moitié de la population — qui n'ont pas accès à l'eau potable ou à l'assainissement de base et plus de 10 millions de personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire, il est évident que le règlement de la crise humanitaire est indispensable à la stabilisation du pays et à son redressement économique. Les besoins humanitaires ne doivent donc pas être négligés et les défis économiques doivent être abordés. Sinon, les perspectives d'une transition politique réussie pourraient être gravement compromises.

Pour conclure, je me permets de dire quelques mots sur les droits de l'enfant et sur le problème des enfants soldats. Nous nous félicitons de l'adoption par le Gouvernement yéménite, au début de ce mois, du plan d'action pour mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants par les forces armées yéménites. Une fois qu'il aura été formellement signé, ce plan devra être mis en œuvre dans les meilleurs délais. Nous appelons également le Gouvernement yéménite à respecter les obligations qui sont les siennes au titre du droit international, y compris les conventions des Nations Unies visant à protéger les droits de l'enfant dont le Yémen est signataire, et à promulguer une loi fixant un âge minimum pour le mariage, conformément aux normes internationales. Une telle démarche est indispensable je crois pour assurer une cohérence avec les efforts qui sont déployés dans le cadre de la conférence nationale en vue de la modernisation et de la protection des droits de l'homme.

**M. El Othmani** (Maroc) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord saluer l'initiative de votre pays d'avoir organisé la présente séance sur la situation au Yémen. Nous espérons qu'elle constituera une mesure supplémentaire du Conseil à l'appui du Yémen et des efforts déployés aux niveaux

international et régional pour franchir cette phase délicate et décisive de l'histoire de ce pays frère.

Nous remercions également M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, pour son exposé complet sur les derniers faits survenus, en particulier les résultats et évolutions concernant les questions liées au dialogue national yéménite. Nous souhaitons la bienvenue à M. Al-Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et nous le remercions de son exposé sur la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative du CCG, présentée le 3 avril 2011. Nous souhaitons aussi la bienvenue au Ministre yéménite des affaires étrangères, M. Abu Bakr Al-Qirbi.

Il y a plus de deux ans et demi, au début du mouvement populaire au Yémen, en janvier 2011, les plus optimistes des observateurs craignaient que ce pays ne sombre dans une guerre civile et dans l'inconnu sur fond de différends politiques, de profondes divisions, de conditions de sécurité délicates, parallèlement à la détérioration de la situation humanitaire, le tout dans un climat régional caractérisé par des changements et des transformations rapides. Cependant, le peuple yéménite a abordé cette phase avec confiance et, contrairement à toutes les prévisions, il a réussi à préserver les acquis de l'Initiative du CCG et à avancer dans le cadre de la Conférence de dialogue national pour obtenir des résultats encourageants en vue d'un règlement politique global et d'une transition démocratique et politique pacifique, malgré les problèmes et les obstacles qui ont pu surgir de temps à autre.

Nous applaudissons nous aussi l'Initiative du CCG et les bons offices que nos frères du Golfe ont offerts et, à leur tête, le Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Abdullah Bin Abdulaziz Al Saud. Nous considérons que cette initiative a donné aux parties yéménites un cadre approprié et efficace pour régler les questions les opposant grâce à un dialogue franc et constructif. Nous nous félicitons également des résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012).

Des acquis ont été obtenus, que personne ne peut remettre en cause. Il ne fait aucun doute que l'ONU a joué un rôle à cet égard. Il ne fait également aucun doute que M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, a déployé des efforts précieux et que c'est grâce à son dévouement et à sa ferme détermination à surmonter les difficultés, à concilier les points de vue et à montrer la voie, qu'il a été possible d'arriver là où nous en sommes : un programme politique

progressif et des dirigeants à l'esprit démocratique qui ont pris des mesures décisives dont nous prenons acte.

La société civile, en particulier les femmes et les jeunes, a conscience de cette phase délicate. Le Conseil et la communauté internationale ont appuyé ces initiatives et sont déterminés à faire front face à ceux qui espèrent que les efforts yéménites se solderont par un échec complet.

Les résolutions précitées du Conseil de sécurité prévoient le recours à des mesures fermes si des obstacles continuent d'entraver le processus au Yémen. Malgré ses acquis, le pays reste confronté à de nombreuses difficultés, en particulier dans le domaine de la sécurité, s'agissant notamment de la prolifération des armes, des groupes armés, du terrorisme, des actes de vandalisme qui prennent pour cible les capacités économiques, et de la survie de ses citoyens.

Tout cela a entraîné des dégâts considérables pour l'économie du Yémen et a accru le nombre de réfugiés et de déplacés qui, selon les statistiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, s'élèvent à 46 000 pour les premiers mois de l'année en cours. L'ONU a à maintes reprises tiré la sonnette d'alarme sur la situation humanitaire au Yémen, qui menace de sombrer dans la catastrophe. Seules 44 % des promesses d'aide pour répondre aux besoins les plus fondamentaux des citoyens ont été honorées. Cela étant, de nombreux donateurs ont tenu leurs promesses, parmi lesquels le Conseil de coopération du Golfe et ses États membres. Une fois encore, nous nous faisons l'écho des appels répétés de M. Benomar et M. Al-Zayani et exhortons tous les donateurs à concrétiser leurs engagements et à mobiliser davantage d'aide.

Le Yémen connaît une situation dont il convient de ne pas sous-estimer les difficultés. Mais nous avons une grande confiance dans les capacités de son peuple, qui a laissé son empreinte sur l'histoire du monde. Il saura se montrer à la hauteur des responsabilités historiques qui lui incombent pour protéger la stabilité du Yémen et défendre les intérêts de ses citoyens. Nous continuerons d'appuyer le Yémen, ainsi que tous ses efforts visant à garantir sa souveraineté, son intégrité territoriale et la prospérité de sa population.

**M. Carrera** (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous vous félicitons, Monsieur le Président, de présider la présente séance, ô combien importante à cette phase déterminante de la transition au Yémen. Nous remercions le Conseiller spécial du Secrétaire général

sur le Yémen, M. Jamal Benomar, de nous avoir fait un exposé très complet sur la situation dans le pays et d'avoir donné une vue d'ensemble des événements qui se profilent pour les prochains mois.

Nous nous félicitons également de la présence de M. Abubakr A. Al-Qirbi, Ministre yéménite des affaires étrangères, et de M. Abdul Latif bin Rashed Al-Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, et les remercions de leurs déclarations, lesquelles attestent de l'importance qu'attachent aussi bien le Conseil de coopération du Golfe que la République du Yémen au processus de transition entamé en novembre 2011.

Dès le début de notre mandat au sein du Conseil de sécurité, nous avons été témoins du chemin difficile parcouru par le peuple yéménite. C'est pourquoi nous rendons hommage aux progrès accomplis à ce jour dans le cadre de la Conférence de dialogue national. Nous sommes convaincus que malgré les retards accusés par la Conférence, il sera possible de mettre la dernière main aux rapports finals de tous les groupes de travail. Ces rapports mettront en place les bases et principes du texte de la nouvelle constitution, lequel signera le début d'une nouvelle étape dans le processus démocratique au Yémen.

En outre, la Conférence de dialogue national représente pour le peuple yéménite une occasion historique et elle a ouvert l'espace pour que les groupes politiquement et socialement marginalisés depuis des décennies puissent participer à l'avenir de leur pays. En ce sens, l'accord obtenu sous les auspices du Conseil de coopération du Golfe a mis en place les fondements d'un processus de négociation ouvert qui a permis de jeter les bases d'un Yémen nouveau. Cependant, nous nous devons de souligner que quel que soit l'accord final obtenu, il devra tenir compte de la question du sud et des activités des groupes armés.

Le Guatemala estime que la transition au Yémen s'inscrit est un processus, qui devra, de ce fait, se poursuivre au-delà du calendrier prévu dans l'accord de transition. La Conférence de dialogue national a créé une tribune qui a permis la réforme de l'État et de ses institutions, réforme qui devra être répliquée dans les autres structures du pouvoir au Yémen. L'engagement pris auprès des groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes, doit lui aussi s'inscrire sur le long terme. Ces groupes doivent continuer à faire partie intégrante du changement. Nous saluons l'esprit d'ouverture que le Yémen a promu pendant cette période

et nous espérons qu'il se poursuivra et servira d'exemple à d'autres pays de la région.

Nous restons convaincus qu'il est important, dans le sillage de tous les efforts consentis jusqu'ici, que les élections législatives prévues pour février 2014 aient bien lieu. Cela étant, nous avons bien conscience que ces élections ne représentent pas une fin en soi. La population et les autorités yéménites doivent être prêtes à relever les défis futurs que leur réserve ce processus.

Nous ne devons pas perdre de vue les graves problèmes de sécurité qui persistent au Yémen, notamment avec la présence obstinée d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique. À cet égard, nous condamnons énergiquement les attaques perpétrées le 20 septembre dernier, qui ont coûté la vie à plus de 56 soldats et policiers yéménites. Il est essentiel que ces actes de terrorisme ne restent pas impunis. Nous espérons que ces événements ne vont pas compromettre les réformes en cours des forces de sécurité, et que ces réformes porteront rapidement leurs fruits.

Il est également impératif que les autorités yéménites prennent conscience que les graves problèmes socioéconomiques du pays ne pourront être réglés que lorsque la situation sur le plan de la sécurité se sera améliorée. De même, il convient que le Gouvernement élabore des politiques qui recherchent la réconciliation nationale en se fondant sur le développement social.

Nous nous félicitons de la tenue, le 25 septembre dernier ici même à New York, de la Réunion ministérielle du Groupe des Amis du Yémen, sous la présidence conjointe de l'Arabie saoudite, du Royaume-Uni et du Yémen. Cette réunion était consacrée à la transition politique, à la situation humanitaire et aux réformes de l'économie et du secteur de la sécurité. Par ailleurs, nous réaffirmons la nécessité urgente de financer le plan d'intervention humanitaire en faveur du Yémen. Il est préoccupant que, sur les 703 millions de dollars nécessaires pour subvenir aux besoins élémentaires des communautés yéménites, 44 % seulement aient été versés. Le Yémen connaît de multiples crises humanitaires concomitantes, ce qui rend cette intervention d'autant plus urgente. Le nombre de personnes déplacées, l'interruption de l'activité économique et les ravages subis par les infrastructures ne sont que quelques-uns des défis auxquels le peuple yéménite est confronté au quotidien.

Pour terminer, le Guatemala est convaincu que les autorités yéménites continueront d'avancer résolument

sur la voie de la démocratie et d'œuvrer à l'application de politiques visant à atténuer les grands problèmes sociaux et humanitaires auxquels le peuple yéménite est confronté.

**M. Mammadyarov** (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais féliciter la présidence australienne d'avoir convoqué le présent débat. Nous remercions également le Ministre yéménite des affaires étrangères, mon cher ami Abubakr A. Al-Qirbi; le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, mon cher ami Abdul Latif bin Rashed Al-Zayani; et le Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, M. Jamal Benomar, de leur participation à la présente séance et de leurs exposés riches en information.

Ces dernières années, le Yémen a connu des changements politiques et sociaux considérables. Ce qu'il a accompli sur la voie de la réconciliation nationale et en ce qui concerne le dialogue national est exemplaire au regard des récents bouleversements survenus dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient. C'est à mettre avant tout au crédit du pays et de son peuple, en raison de la détermination et de la persévérance avec lesquelles ils se sont employés jusqu'ici à s'acquitter des tâches du processus de transition. Le lancement et la tenue de la Conférence de dialogue national, conformément au calendrier fixé par l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, auront été indispensables pour le processus de transition yéménite. Malgré les controverses récurrentes et les questions litigieuses, le respect du calendrier établi pour la Conférence de dialogue national et les objectifs qu'il contient est un impératif si l'on veut atteindre les résultats escomptés.

Par-delà les écueils, il est essentiel que toutes les forces et tous les groupes politiques continuent de participer à la Conférence de dialogue et de contribuer à l'important travail qui y est mené. Il ne faut tolérer aucune tentative d'ingérence dans la transition, et les acteurs concernés doivent être conscients de leurs responsabilités. Parmi les autres tâches du processus de transition, la rédaction d'une nouvelle constitution et la tenue d'élections générales en 2014, comme le prévoit l'initiative du Conseil de coopération du Golfe, sont les tâches les plus importantes qui dépendent de l'issue du dialogue national.

La sécurité intérieure constitue une importante priorité. Malheureusement, la menace du terrorisme dans le pays reste très forte. Nous sommes préoccupés par les informations récentes faisant état d'attentats terroristes ayant fauché des dizaines de vies. On ne doit

pas permettre que de tels actes se reproduisent, et leurs auteurs doivent en répondre. La situation humanitaire et économique représente aussi un grave défi, face auquel l'appui de la communauté internationale et des donateurs aux efforts du Gouvernement est plus que jamais nécessaire.

L'Azerbaïdjan attache une grande importance au maintien de la paix et de la stabilité politique au Yémen, qui ne seraient possible que moyennant des efforts concertés et vigoureux pour atteindre les objectifs susmentionnés de la transition et réaliser la réconciliation nationale.

Nous réaffirmons de nouveau notre plein appui à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique du Yémen. Le pays se trouve maintenant à un tournant crucial, entre consolidation des acquis et poursuite de l'objectif politique suprême de l'édification d'un État démocratique et sans exclusive. Le maintien de l'appui international est de ce fait absolument nécessaire pour aider le Yémen tout au long de cette phase de responsabilisation de son histoire.

**M<sup>me</sup> Power** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Comme il est manifeste, dans notre réunion d'aujourd'hui, l'ONU, le Conseil de coopération du Golfe et la communauté internationale dans son ensemble ont tous joué un important rôle moteur à l'appui de cette période de transition critique pour le Yémen. Je voudrais également saluer ici le Ministre des affaires étrangères yéménite, M. Al-Qirbi, et son homologue australienne, M<sup>me</sup> Bishop, qui a maintenant quitté la salle, ainsi que le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Al-Zayani, et les autres dirigeants ici présents.

Ma délégation est heureuse de l'occasion qu'elle a eue, au cours de cette semaine, de s'entretenir avec les différents acteurs mentionnés et d'écouter leurs points de vue aujourd'hui dans cette salle. Les États-Unis partagent un grand nombre des aspirations qu'ils ont exprimées. Nous appuyons fermement le processus de transition au Yémen, notamment la Conférence de dialogue national et les mesures de renforcement de la confiance prises par le Président Hadi Mansour. Nous nous joignons aux partenaires régionaux et mondiaux du Yémen pour épauler les efforts qu'il déploie aux fins de renforcer la stabilité politique, la sécurité, l'unité et le développement du pays. Et, bien sûr, nous sommes conscients des nombreux défis qui se dressent devant le Yémen, sa paix interne et son progrès économique, mais nous partageons la détermination, que beaucoup ont exprimée ici aujourd'hui, de poursuivre les

efforts, en coordination avec les amis du Yémen, afin de continuer de faire fond sur les importantes mesures qui ont été prises.

Comme le Conseiller spécial, M. Benomar, le soulignait en avril,

« La Conférence de dialogue national a ouvert un nouveau chapitre dans la transition et les Yéménites sont maintenant en train d'en écrire les pages. Les groupes qui, il y a encore un an, étaient engagés dans des affrontements armés se retrouvent réunis dans une même salle pour discuter d'un avenir commun pour leur pays. »

Étant donné la nature des griefs du passé et l'ampleur des défis actuels, certaines tâches s'avèrent très difficiles, telles que la décision à prendre sur la structure de l'État en vue de régler des griefs régionaux profondément ancrés, l'examen de la question de l'application du principe de responsabilité pour les violations commises par le passé et, au niveau le plus élémentaire, la réponse à apporter aux besoins humanitaires et sociaux.

Mon gouvernement a pris note avec satisfaction des débats de fond engagés au sein des groupes de travail de la Conférence, ainsi que des vigoureux efforts déployés pour sensibiliser le public, de même que de l'association des femmes, dont il a été question plusieurs fois dans cette salle aujourd'hui, et des hommes de toutes les régions du pays au processus.

Eu égard au caractère historique de ce moment, notre objectif commun doit être maintenant de veiller à ce que les résultats du dialogue national soient transposés dans une nouvelle constitution et dans un programme législatif et expliqués au peuple yéménite. Nous devons agir de concert afin de veiller à ce que la commission électorale mette à jour les registres électoraux, organise le référendum constitutionnel et s'attelle aux préparatifs des importantes élections nationales prévues au début de l'année prochaine. Nous invitons instamment le Gouvernement yéménite à dresser le plan et le budget détaillés du processus électoral pour aider les donateurs à voir où les ressources sont insuffisantes.

Mon gouvernement continue également d'appuyer les efforts que déploie le Président Hadi Mansour pour restructurer l'armée et les services de sécurité, notamment les décrets qu'il a signés relativement à la nouvelle structure des brigades, à la professionnalisation des forces armées et au renforcement de leurs capacités. Nous engageons le Gouvernement à poursuivre et

accroître ces efforts afin de mettre en œuvre cet aspect essentiel de l'Accord de transition. Nous savons tous l'importance de la sécurité, sur laquelle repose tout le reste.

Par ailleurs, nous félicitons vivement le Président et son gouvernement du rôle de premier plan qu'ils ont joué pour faire échec à la menace des groupes extrémistes violents. Nous nous joignons à tous ceux qui ont condamné les récents attentats, notamment la brutale attaque de Shabwa, le 20 septembre, où des dizaines de soldats, qui faisaient simplement leur travail, ont été blessés et tués. Le Yémen est déterminé à offrir à son peuple un avenir meilleur et plus stable, et les terroristes n'arriveront pas à se mettre en travers de cette entreprise historique. Au Yémen, comme ailleurs, il convient de se féliciter d'un débat de politique générale ouvert et constructif, mais les tentatives d'user de la violence pour semer la division et la destruction doivent être résolument combattues.

Pour l'avenir, nous trouvons encourageante la détermination avec laquelle l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de coopération du Golfe et les autres partenaires entendent appuyer le Yémen au cours de cette période cruciale. Il est essentiel de maintenir le cap de la transition et d'enregistrer également des progrès dans la mise en œuvre des réformes économiques, la lutte contre la corruption et le renforcement de la gouvernance, qui est bien sûr tout aussi fondamentale que la sécurité. Je souligne aussi le problème de l'insécurité alimentaire persistante et les autres besoins humanitaires impérieux et pressants qui existent à l'intérieur du pays. Le financement du plan d'action des Nations Unies pour le Yémen est cruellement insuffisant; il est absolument essentiel que les pays qui ont fait des promesses de dons les honorent et fassent tout le nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux. Les États-Unis ont versé pour leur part plus de 320 millions de dollars au cours des trois dernières années en réponse à l'appel lancé par l'Organisation des Nations Unies.

Au final, le succès ou l'échec de la transition dépendent des choix qui seront faits par le Yémen, par le Gouvernement du Yémen et par le peuple yéménite. Cela est normal et nous devons tous aider à relever le défi en œuvrant aussi diligemment que possible à la réalisation de l'objectif que nous ambitionnons tous : un Yémen stable, confiant, en paix avec lui-même et avec ses voisins et qui évolue dans la bonne direction politique et économique.

En conclusion, je voudrais saluer une fois de plus l'impulsion donnée par le Président Hadi Mansour et son gouvernement, le Conseiller spécial, M. Benomar, et les membres du Conseil de coopération du Golfe. Dans cet effort conjoint d'une extraordinaire importance, les États-Unis demeurent résolument prêts à apporter leur contribution.

**M. Fatemi** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'initiative de l'organisation de la présente réunion de haut niveau du Conseil de sécurité sur le Yémen, dont nous devons remercier la présidence australienne. Nous apprécions hautement l'exposé détaillé et éclairant qui nous a été fait par le Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, M. Jamal Benomar. La présence dans cette salle du Ministre yéménite des affaires étrangères, M. Aboubaker Al-Qirbi, aujourd'hui, est le signe que le Gouvernement d'unité nationale reste résolu à mener le processus de transition à son terme. Nous remercions aussi le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Abdullatif bin Rashid Al-Zayani, de sa déclaration.

Le Yémen s'est éloigné du précipice. Il y a deux ans, le Gouvernement et le peuple yéménites se trouvaient à la croisée des chemins. Ils ont décidé de renoncer à la violence et d'emprunter la voie difficile, mouvementée et parfois éprouvante du dialogue et de l'interaction. Nonobstant les efforts régionaux, conduits par le Conseil de coopération du Golfe, et les bons offices du Secrétaire général, sous la direction compétente de M. Benomar, c'est principalement aux Yéménites eux-mêmes qu'en revient tout le mérite.

Le Pakistan est lié au Yémen par de profonds liens historiques, culturels et religieux. La paix, la stabilité et la prospérité du Yémen nous sont chères. Nous espérons que la pleine mise en œuvre de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe permettra une normalisation des conditions dans le pays. L'appui constant de la communauté internationale est de ce fait crucial. Cela ne signifie cependant pas que la communauté internationale doit s'ingérer dans les affaires yéménites. Le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Yémen doit demeurer un principe fondamental dans les décisions du Conseil.

Le Yémen est entré dans les phases finales du processus de dialogue national ouvert à tous, un événement sans précédent dans son histoire et d'un genre tout à fait nouveau pour l'ensemble de la région. Nous croyons comprendre que ce processus accuse quelques semaines de retard. Nous invitons

instamment tous les Yéménites à poursuivre leurs efforts dans un esprit de compromis et de coopération et à mener rapidement à bien le processus. Bien que nous apprécions les efforts que déploie le Gouvernement du Président Hadi Mansour, et notamment les excuses officielles présentées récemment au Yémen du Sud pour les violations commises durant le conflit de 1994, il reste encore un certain nombre d'obstacles à franchir. Les questions du sud et de la situation économique et humanitaire doivent être gérées avec tact et efficacité, car elles ont le pouvoir de faire dérailler l'ensemble du processus. Nous nous félicitons que le Président Hadi Mansour accorde une attention particulière à la question du sud. Nous condamnons les violences qui ont entraîné la mort de dizaines de membres des forces de sécurité yéménites la semaine dernière, et nous présentons nos condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au Gouvernement et au peuple yéménites. Nous saluons la détermination du Président Hadi Mansour à combattre le fléau du terrorisme.

L'engagement actif du Conseil de sécurité au Yémen et le fait qu'il s'exprime d'une seule voix sur cette question ont un impact bénéfique sur le terrain. Les résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012) ainsi que d'autres déclarations du Conseil ont eu un effet dissuasif sur les activités des éléments perturbateurs. Nous espérons que le Conseil va continuer de jouer un rôle positif.

Les besoins économiques et humanitaires du Yémen requièrent une attention urgente, comme l'ont fait remarquer mes collègues. Nous nous félicitons de la tenue en début de semaine à New York de la réunion des Amis du Yémen, et nous espérons que les promesses faites à la conférence des donateurs de Riyad et dans le cadre de plusieurs autres réunions des Amis du Yémen seront honorées rapidement.

Le Pakistan estime que le processus de dialogue doit mener à la rédaction d'une nouvelle constitution, à l'organisation d'un référendum et à la tenue d'élections. Il est donc impératif de respecter certains délais, dont le plus important est l'échéance de 2014 fixée pour la tenue des élections.

En conclusion, je renouvelle le plein appui du Pakistan aux efforts que déploient le Gouvernement et le peuple yéménites pour réaliser la réconciliation nationale et la transition politique.

**M. Burt** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Ministre australienne des affaires étrangères d'avoir convoqué cette importante

séance au moment où le processus de dialogue national au Yémen touche à sa fin. Le Royaume-Uni remercie également ses amis – le Conseiller spécial Benomar, le Secrétaire général Al-Zayani et le Ministre des affaires étrangères Al-Qirbi – de leurs déclarations, et nous les assurons qu'en écho à tous leurs efforts remarquables, le Royaume-Uni et la communauté internationale demeurent profondément attachés à la réussite de la transition dans le pays.

J'ai pu en personne constater les progrès accomplis, lorsque je me suis une nouvelle fois rendu à Sanaa dans le courant du mois. Les entretiens que j'ai eus avec le Président Hadi Mansour nous ont permis de réaffirmer l'importance que revêt l'action de l'ONU et des parrains de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe (CCG) à l'appui de la réconciliation des Yéménites grâce à un dialogue ouvert à tous, pacifique, transparent, constructif et conciliant. J'ai été impressionné par la détermination du Président Hadi Mansour à améliorer la sécurité et la situation économique au Yémen, et Son Excellence mérite tout notre appui. J'ai également été impressionné par l'énergie et la détermination des autres parties au dialogue national, avec lesquelles le Royaume-Uni et moi-même sommes également en contact.

Nous sommes donc contents d'apprendre que le dialogue national touchera bientôt à sa fin, puisque les neuf groupes de travail sont pratiquement tous prêts à présenter leur rapport. Nous prions tous les participants de déployer ensemble des efforts constructifs afin de trouver des solutions aux problèmes restants. Pour reprendre une remarque du Conseiller spécial, le dialogue national n'a jamais eu pour objectif de fournir toutes les réponses possibles et imaginables à toutes les questions posées. Un accord sur un ensemble de principes concernant toutes les questions en suspens constituerait une avancée raisonnable, s'il s'avère impossible de parvenir à ce stade à un règlement pleinement négocié. Un cadre pour l'avenir serait déjà un réel succès.

Le dialogue national n'est évidemment qu'un élément du processus beaucoup plus vaste de réforme politique, économique et de la sécurité. Sur le plan économique, la réunion ministérielle des Amis du Yémen qui s'est tenue mercredi a permis de souligner les mesures importantes prises par le Gouvernement yéménite en ce qui concerne la mise en place du cadre de responsabilité mutuelle, la tenue des engagements politiques et le lancement d'une réforme du secteur de l'énergie. Toutefois, le respect de ces engagements et le

versement des contributions promises par les donateurs sont cruciaux si l'on veut que les solutions politiques soient durables et que la vie de la population yéménite s'améliore. J'attends des progrès en ce qui concerne la création d'une autorité nationale suprême chargée de lutter contre la corruption, la réforme des subventions aux carburants, la mise en œuvre des propositions pour éliminer les fonctionnaires « fantômes » et les initiatives de lutte contre le chômage des jeunes. Tous les partenaires internationaux doivent avoir pour priorité d'accélérer le versement des sommes consacrées à l'aide.

La situation humanitaire au Yémen demeure critique. À l'issue de la récente visite qu'elle a effectuée dans le pays, la baronne Amos a encore une fois souligné la gravité de la situation, puisque que plus de 10 millions de personnes, soit près de la moitié de la population nationale, sont en situation d'insécurité alimentaire. Le taux de malnutrition infantile est parmi les plus élevés au monde. Le Yémen va avoir besoin d'une importante aide humanitaire pendant plusieurs années. Le Royaume-Uni reste un donateur engagé en matière d'aide humanitaire, et il a décidé d'augmenter ses versements, qui passeront à 70 millions de livres au cours des deux prochaines années. Il est essentiel que l'ONU soit unie dans l'action sur le terrain. Les besoins humanitaires ne doivent pas être négligés, et il faut régler les problèmes économiques, car sans cela, les perspectives d'une transition politique réussie pourraient être gravement compromises.

Pour 2014, la communauté internationale doit continuer de déployer des efforts concertés afin d'aider le Gouvernement yéménite durant la période de transition et au-delà. Il importe que le Conseil de sécurité reste saisi de la question et continue de suivre l'évolution de la situation. Il ne faut pas laisser les éléments perturbateurs faire dérailler le processus de transition. Il sera crucial de sceller les décisions prises dans le cadre du dialogue national et d'en appuyer la mise en œuvre. L'attention constante du Secrétaire général, de l'équipe de haut niveau, du CCG et de la communauté diplomatique à Sanaa sera un facteur essentiel si l'on veut que l'entreprise réussisse, de même que l'appui de tous ceux qui siègent ici.

Enfin, dans le contexte d'une région en difficulté, le Conseil de sécurité, comme l'ont montré un certain nombre de commentaires cet après-midi, ne sous-estime nullement les progrès accomplis par les dirigeants et le peuple yéménites pour en arriver à ce stade. Nombre de difficultés ont déjà été surmontées et ce, même si

une période difficile s'annonce. En restant engagés, nous faisons honneur aux progrès déjà enregistrés, nous montrons que nous appuyons les possibilités nouvelles qui s'offrent aux Yéménites, hommes, femmes, jeunes et enfants, et nous proclamons notre espoir de voir le Yémen définir lui-même le chemin de son avenir, le long duquel nous ne manquerons pas de l'accompagner.

**M. Shin Dong Ik** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Australie d'avoir organisé la présente séance et le Conseiller spécial Benomar de son exposé. Nous saluons également la participation du Ministre des affaires étrangères Al-Qirbi et du Secrétaire général Al-Zayani. Nous avons écouté avec attention leurs déclarations et les remercions de leurs précieuses contributions à la présente séance du Conseil.

En dépit des fortes attentes de la communauté internationale, la Conférence de dialogue national ne s'est pas terminée à la date prévue. Néanmoins, cela ne change rien au fait que le dialogue national a permis d'avancer sensiblement vers le règlement d'un certain nombre de questions importantes et qu'il devrait produire prochainement le résultat tant attendu et réussir à s'affranchir de nombreuses difficultés. Cela ne change rien non plus au fait que le Yémen est un exemple rare pour la région car il met en œuvre, en toute transparence, un plan de transition politique conçu dans le cadre de négociations pacifiques. À cet égard, la République de Corée relève et salue les progrès accomplis à ce jour par tous les groupes de travail de la Conférence de dialogue national, y compris le groupe de travail concernant Saada. Nous appuyons vigoureusement le rôle de chef de file du Président Hadi Mansour, et nous recommandons vivement à tous les éléments perturbateurs potentiels de faire preuve de retenue. Nous saluons également les bons offices déployés par le Secrétaire général et les efforts inlassables de M. Benomar pour les mettre à profit et faire avancer le processus.

Le Conseil de sécurité n'a cessé d'accorder une grande attention à la situation du Yémen au cours des derniers mois, et il a investi des efforts sincères dans l'avenir de ce pays. Le succès final du dialogue national, qui doit être suivi d'autres phases dont la rédaction de la constitution et l'organisation d'un référendum et d'élections, est donc très important aux yeux du Conseil de sécurité, d'autant que le processus en cours au Yémen en dira long sur la pertinence de ses efforts.

La République de Corée est d'avis que, dans le processus d'édification de la nation, la création d'un consensus national au travers d'un discours politique

inclusif est beaucoup plus importante que le respect des délais. Toutefois, le calendrier de la transition ne peut pas rester ouvert indéfiniment. Nous appelons donc toutes les parties au Yémen à œuvrer avec patience et persévérance à un accord final et à sa mise en œuvre intégrale, sans perdre l'élan précieux qui a été donné. Le peuple du Yémen doit mettre au point sa propre façon de traduire l'accord de fédéralisme en une réalité politique et passer rapidement à la prochaine étape de la rédaction d'une nouvelle constitution.

La condition préalable la plus importante à une transition pacifique vers la démocratie est d'assurer la sécurité. À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par les conditions actuelles de sécurité, que mettent en évidence les pressions communautaires tribales dans les provinces d'Amran et d'Ibb ce mois-ci et les attaques simultanées par des militants présumés d'Al-Qaïda contre des soldats et des policiers il y a une semaine. La République de Corée condamne le terrorisme sous toutes ses formes et est également préoccupée par les enlèvements contre rançon et les attaques contre des ambassades et des diplomates. Nous demandons instamment au Gouvernement yéménite d'assurer la sécurité des diplomates. Nous sommes également très préoccupés par le rapport du Gouvernement yéménite de cette année sur le transport présumé d'armes en provenance d'Iran. Les transports d'armes illicites peuvent déstabiliser la transition politique au Yémen et saper la stabilité régionale.

À la conférence des Amis du Yémen il y a deux jours, les participants ont examiné les secteurs de la sécurité, politique, économique, ainsi que les moyens d'aider le Yémen. La conférence a noté que le Yémen connaît encore des difficultés, notamment sur les fronts humanitaire et économique. Pour sa part, la République de Corée s'est engagée à contribuer 2 millions de dollars à l'effort d'assistance au Yémen.

Nous espérons que le peuple du Yémen continuera à rester engagé sur la voie de la transition pacifique et de la réconciliation et constituera ainsi et avec fierté un modèle de réussite pour les autres pays en proie à des troubles.

**M. Zuain** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par vous remercier, ainsi que votre délégation, pour l'organisation de la présente séance. Je tiens également à adresser mes remerciements à M. Jamal Benomar et à M. Abdul Latif Bin Rashid Al-Zayani pour leurs déclarations et reconnaître l'importante contribution

du Ministre des Affaires étrangères du Yémen, M. Abubaker A. Al-Qirbi.

Le 6 août, au cours de sa présidence du Conseil, l'Argentine a organisé un débat public pour mettre en lumière la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et la sécurité internationales (S/PV.7015). Nous sommes convaincus que le rôle critique joué par le Conseil de coopération du Golfe pour parvenir à un accord établissant les bases d'une transition politique négociée au Yémen est l'un des meilleurs exemples de l'implication responsable et opportune d'une organisation sous-régionale dans la prévention d'un conflit régional. Ce rôle a marqué l'émergence d'un modèle de transfert pacifique du pouvoir, unique dans le contexte des changements qui ont eu lieu à travers le monde arabe. À une époque où le pays était confronté à la perspective réelle de tomber dans une spirale de violence, l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre, avec le ferme soutien du Conseil de sécurité, a présenté une feuille de route intégrée assortie de délais stricts visant à favoriser une transition démocratique grâce à la convocation d'une conférence de dialogue national, à l'élaboration d'un nouveau cadre constitutionnel et à la tenue d'élections au début de l'année prochaine.

Cette séance du Conseil de sécurité a lieu à un moment critique de ce processus. Dans les prochains jours, le dialogue national devrait adopter les recommandations des groupes de travail et un document final qui reflètent tout à la fois les discussions des six derniers mois et préparent la voie au processus de rédaction de la Constitution. Toutes les parties doivent faire preuve de la plus grande flexibilité pour atteindre ce résultat. Les objectifs étaient ambitieux pour le Yémen, et pour n'importe quel autre pays au monde. En l'espace de quelques mois, les dirigeants politiques et sociaux devaient réexaminer, dans le cadre d'une approche globale et participative, les fondements mêmes de l'organisation de l'État du Yémen. Il n'est donc guère surprenant que le long de ce processus, il y ait eu des problèmes et des défis, en rapport avec l'ampleur de l'enjeu. Le succès n'est pas assuré, mais nous avons vu une véritable recherche de consensus, dont nous espérons qu'elle se maintiendra dans cette dernière étape du dialogue national.

Le Gouvernement du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour a également pris des mesures importantes visant à créer un climat favorable à la

transition. Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire en matière de justice transitionnelle, les mesures concrètes prises pour répondre aux réclamations historiques du Sud ont été des décisions tant courageuses que nécessaire pour créer un climat de confiance et veiller à ce que les parties concernées restent engagées dans le processus.

Tout aussi pertinentes ont été les mesures relatives à la réorganisation et à la restructuration de l'armée en vue de créer une force de sécurité professionnelle placée sous un commandement civil unique. Ces réformes, bien qu'inachevées, sont non seulement importantes pour une bonne transition politique, mais sont également cruciales pour faire face effectivement aux conditions de sécurité précaires que connaît le pays, dont notamment les défis constants et quotidiens que présente Al-Qaida dans la péninsule arabique.

Les progrès réalisés au plan politique ont été importants et il faut les reconnaître. Mais il ne faut pas oublier que les hommes, les femmes et les jeunes qui sont descendus dans les rues de Sanaa au début de 2011 réclamaient non seulement une plus grande participation aux prises de décisions, mais exigeaient également de participer pleinement à la vie économique et sociale du pays. C'est pourquoi nous sommes d'avis que la viabilité de la transition dépendra de la capacité et de la rapidité avec lesquelles les processus politiques se traduiront en une amélioration tangible de la qualité de vie des Yéménites. Nous pensons que le niveau d'appui populaire qui se manifestera au cours des prochains mois dépendra dans une grande mesure du niveau de satisfaction des aspirations à l'inclusion sociale.

Comme nombre d'économies du monde arabe, celle du Yémen a subi concrètement les effets de l'incertitude et de l'instabilité dans lesquelles le pays et la région se débattent depuis près de trois ans. En ce qui concerne le Yémen, ses nouvelles difficultés surviennent dans le contexte d'une situation humanitaire dramatique antérieure qui touche près de la moitié de la population du pays et risque de saper le processus de transition. C'est pourquoi le développement économique du Yémen n'est pas seulement un impératif humanitaire, mais une obligation morale; c'est également, et surtout, une nécessité politique.

À cet égard, nous saluons l'appui accordé par la communauté internationale aux efforts consentis par le Gouvernement yéménite pour développer son économie sur le long terme. La réunion des Amis du Yémen, tenue

il y a deux jours, a continué de prouver qu'elle restait un espace pertinent pour la coordination de l'assistance de la communauté internationale au développement du potentiel économique du pays. Encore une fois, nous espérons que les promesses de contribution faites lors d'une série de réunions se concrétiseront rapidement par la mise en œuvre de projets qui profiteront de manière tangible au peuple yéménite.

Sous la direction du Gouvernement du Président Hadi Mansour, le peuple du Yémen a réalisé des progrès importants sur la vision d'un nouvel État qui réponde à ses vœux d'inclusion, de participation et de dignité. Les prochains mois seront d'une importance critique pour l'instauration d'un Yémen prospère et stable, et la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité et les organismes des Nations Unies actifs dans le pays, devront être prêts à appuyer les efforts visant à atteindre cet objectif, dans le cadre des priorités définies par les Yéménites eux-mêmes et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Yémen.

**M. Pankin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, pour son exposé, ainsi que M. Abdul Latif Bin Rashid Al-Zayani, Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe et M. Abubaker A. Al-Qirbi, Ministre des affaires étrangères du Yémen, pour leurs déclarations.

Le processus de règlement politique au Yémen est dans une phase cruciale, La Conférence de dialogue national, qui est presque achevée, a pour but de jeter les bases d'une solution aux difficultés politiques et économiques du pays. C'est un processus long et difficile, mais il importe qu'il soit le fait des Yéménites eux-mêmes au travers de négociations de fond et de l'élaboration d'un consensus. Dans l'ensemble, ce processus respecte le calendrier établi par le mécanisme d'application des accords de Riyad.

Nous appuyons les efforts déployés par le Président Hadi Mansour en vue d'une réforme générale de la société yéménite. Nous appelons tous les Yéménites à concourir à ces efforts et à faire tout leur possible pour empêcher tout nouveau conflit civil. Outre l'aide politique, des mesures doivent être prises en vue de fournir au pays une aide socioéconomique efficace. Les priorités doivent être fixées par le Gouvernement yéménite lui-même, sur la base des besoins prioritaires du programme de réformes. L'ingérence dans les affaires intérieures est inacceptable, et la responsabilité

de l'amélioration de la situation socioéconomique dans le pays incombe au premier chef aux Yéménites eux-mêmes.

On ne peut pas dire que le processus politique et les réformes globales sont menés à bien, alors même que Al-Qaida dans la péninsule arabique et le groupe qui lui est affilié, Ansar al-Shari', agissent dans le pays et que les efforts visant à saboter les infrastructures ainsi que les attaques dirigées contre des représentants du Gouvernement se poursuivent. Nous jugeons préoccupants les attentats perpétrés par des terroristes contre des militaires et des policiers dans la province de Shabwa, le 21 septembre. Tous les actes et menaces de ce genre doivent être combattus sans relâche.

Pour finir, nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général et son Conseiller spécial, M. Benomar, pour trouver des compromis entre les représentants de tous les courants politiques yéménites. Nous remercions également les organismes humanitaires du système des Nations Unies de contribuer à relever les défis socioéconomiques complexes du pays.

Il importe que les efforts collectifs des Yéménites et de la communauté mondiale portent leurs fruits. Malgré les difficultés, le pays a été en mesure d'éviter de sombrer dans une guerre totale. Dans l'ensemble, la paix civile s'est maintenue dans les zones pourtant diverses du point de vue ethnique et religieux. Le Yémen constitue un exemple de la manière dont les crises internes peuvent être réglées par le dialogue national et la diplomatie, avec une aide extérieure acceptable. Pour sa part, la Russie continuera d'apporter aux Yéménites l'aide dont ils ont besoin pour mettre en œuvre le processus de transformation politique et relever les principaux défis économiques, sociaux et humanitaires.

**M. Menan** (Togo) : Je voudrais tout d'abord remercier votre pays, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance, et saluer la présence du Ministre des affaires étrangères du Yémen ainsi que celle du Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe. Leur présence témoigne de l'intérêt qu'ils accordent à l'avenir du Yémen. Je tiens également à les remercier de leurs déclarations. Je voudrais également remercier le Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen de son exposé fort édifiant sur la situation dans le pays.

Nous tenons ce débat à un moment où la situation au Yémen suscite de l'espoir s'agissant de la poursuite des travaux de la Conférence de dialogue national, mais

aussi de l'inquiétude pour ce qui est des questions liées à la sécurité et à la situation humanitaire, t entre autres.

Par rapport au dialogue national, nous saluons les autorités yéménites, les organisations de la société civile ainsi que les autres acteurs politiques pour leur persévérance à maintenir le cap d'un dialogue constructif en vue de la réconciliation et de la reconstruction d'un Yémen nouveau, uni et résolument tourné vers le développement. Nous avons été encouragés par les assurances souvent données par le Président Hadi Mansour, selon laquelle de grands pas en avant sont faits vers un Yémen nouveau où la justice, l'égalité et la liberté prédomineront.

Nous nous félicitons également des réelles avancées positives opérées grâce aux efforts soutenus du Secrétaire général et de son Conseiller spécial sur le Yémen – efforts qui ont contribué à impliquer de nombreux yéménites dans le processus du dialogue. Ceci a certainement permis des discussions inclusives et constructives engagées au cours de la deuxième session de la Conférence de dialogue national, ouverte en juin dernier.

Nous notons le fait que ce dialogue a épuisé 90 % de son ordre du jour, avec plusieurs accords à son actif, ce qui n'était pas évident, au vu des soubresauts que le pays a connus ces derniers temps. Nous espérons que les nombreuses questions recensées et les approches de solution proposées seront prises en compte dans la nouvelle Constitution, dont l'adoption devrait ouvrir la voie à l'organisation des élections prévues, en principe, pour février 2014.

Nous nous réjouissons tout particulièrement que l'une des questions cruciales du dialogue, à savoir la forme de l'État, ait pu être réglée à travers le choix d'un Yémen unique, fédéral et démocratique. Il importe que les Yéménites abordent les questions non résolues dans le même esprit de réconciliation, afin de parachever le processus engagé.

Sur le plan de la sécurité, le Yémen continue d'être confronté aux défis du terrorisme. Des groupes armés entretiennent un climat d'insécurité permanent, avec une volonté réelle de saboter le processus de réconciliation et de replonger le pays dans le chaos. Les nombreuses attaques terroristes dirigées ces derniers mois contre les militaires et les forces de sécurité dans le sud du pays s'inscrivent dans ce schéma macabre de déstabilisation.

Le Togo condamne fermement ces attentats terroristes et autres agressions contre les populations, les infrastructures pétrolières, gazières et électriques. Nous sommes certains que la détermination des Yéménites, épris de paix, permettra de vaincre les forces du mal. À cet égard, nous exhortons toutes les composantes de la société yéménite, notamment les civils, les militaires, les religieux et les laïcs, à taire leurs divergences en vue de l'aboutissement harmonieux du processus de réconciliation nationale.

Nous voudrions ici nous féliciter particulièrement des efforts et des différentes actions engagées par le Président Hadi Mansour dans le cadre de l'application de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme d'application, conformément à la résolution 2014 (2011) du Conseil de sécurité. La restructuration de la hiérarchie militaire et la réintégration des militaires, officiers et sous-officiers, qui étaient admis à la retraite, constituent des initiatives qui contribuent à l'apaisement sociopolitique.

Sur le plan humanitaire, des alertes sur l'aggravation de la crise humanitaire au Yémen ont été données par la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et certains organismes des Nations Unies. Il est donc à craindre que la dégradation de la situation humanitaire ne déstabilise le pays et ne compromette dangereusement les avancées enregistrées dans le domaine de la stabilité politique. Il est donc urgent que la communauté internationale œuvre davantage pour aider les agences humanitaires à pourvoir aux besoins des réfugiés et des populations yéménites.

Nous saluons les pays et les organismes comme le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial ou le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leur appui au Yémen. Nous souhaitons que les Amis du Yémen prennent encore de nouvelles initiatives, à l'instar de celles de mars 2013 à Londres, en faveur des populations yéménites en difficulté.

**M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) :** Je voudrais remercier M. Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, de l'exposé qu'il vient de faire. La délégation chinoise a également écouté avec beaucoup d'intérêt les déclarations de M. Al-Qirbi, le Ministre des affaires étrangères du Yémen, et de M. Al-Zayani, Secrétaire général du Conseil de la coopération du Golfe (CCG).

Depuis le lancement du dialogue national en mars, grâce au zèle du Gouvernement et du peuple yéménites et du vaste appui de la communauté internationale, le processus politique au Yémen a bien progressé. Le dialogue national avance, la Commission suprême des élections et des référendums est en train de préparer une nouvelle Constitution et des élections générales. Le retrait des forces armées se déroule de manière ordonnée. Des mesures dynamiques ont été prises pour mettre en œuvre le plan d'action prioritaire pour la reconstruction socioéconomique, ce dont la Chine se félicite.

Dans le même temps, la situation économique du Yémen demeure sombre, et la situation au plan de la sécurité est instable. Le processus de transition politique se heurte toujours à des difficultés, et la réconciliation nationale demeure une tâche extrêmement complexe. Étant donné la situation, nous espérons que toutes les parties prenantes au Yémen, ainsi que la nation tout entière, tiendront compte avant tout des intérêts à long terme du pays, préserveront l'unité et mettront en œuvre l'Initiative du CCG et son mécanisme d'application, résoudront leurs différends politiques par le dialogue et la concertation, et continueront de promouvoir le processus politique national et la réconciliation nationale.

La Chine se félicite des bons offices du Conseil de coopération du Golfe au Yémen et appuie les efforts déployés par le Secrétaire général et son Conseiller spécial, M. Benomar, afin d'aider le Yémen à faire avancer le processus politique. À la réunion ministérielle du Groupe des Amis de Yémen, qui s'est tenue récemment à New York, un consensus s'est dégagé en faveur du maintien de l'appui aux réformes politiques, économiques et du secteur de la sécurité engagées par le Gouvernement yéménite. La Chine se félicite de ce consensus et espère que la communauté internationale saisira cette occasion pour tirer pleinement parti des efforts consentis par les Nations Unies et du mécanisme du Groupe des Amis du Yémen pour améliorer la coordination et renforcer la synergie afin de faire avancer le processus politique au Yémen. Au cours de ce processus de transition, la communauté internationale doit pleinement respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen ainsi que le droit du peuple yéménite de choisir sa propre voie de développement national.

Au fil des ans, la Chine n'a cessé d'épauler le Gouvernement yéménite dans ses efforts en vue de promouvoir des réformes politiques et sociales

dans le pays et d'aider ainsi le Yémen à parvenir à un développement économique et social et à améliorer la situation humanitaire dans le pays. La Chine a fourni une assistance à la hauteur de ses moyens, y compris 325 millions de yuan au titre de l'aide économique et plus de 30 millions de yuan au titre de l'aide humanitaire. Nous entendons accroître encore notre aide au Yémen. Nous appelons également la communauté internationale à tenir ses engagements et à aider le Yémen à accélérer le rythme de son relèvement économique.

**M. Nduhungerehe** (Rwanda) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord féliciter la présidence australienne d'avoir organisé cette importante réunion de haut niveau sur le Yémen, en marge du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Je tiens à remercier M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Yémen, de son exposé édifiant et des efforts personnels qu'il consacre depuis près de 30 mois à l'objectif de la transition réussie de ce pays. Je remercie également le Ministre des affaires étrangères du Yémen, M. Abubaker Al-Qirbi, et le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Abdullatif bin Rashid Al-Zayani, de leurs exposés éclairants.

Alors que nous attendons la conclusion de la Conférence de dialogue national, au cours de la première semaine du mois prochain, nous voudrions saluer les progrès réalisés depuis le mois de mars. Nous sommes heureux d'apprendre que six des neuf groupes de travail ont achevé leurs travaux, et nous prenons note des efforts déployés pour veiller à ce que ce processus associe toutes les parties concernées et de la décision de prendre systématiquement en considération les préoccupations des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées dans le cadre des travaux de cette Conférence.

Le Rwanda salue en outre la création d'une commission chargée d'examiner et de régler les questions foncières et d'une commission chargée de la question des salariés du Yémen du Sud ayant subi un licenciement abusif; elle témoigne en effet que le Gouvernement est déterminé à faire face aux griefs de longue date et à créer un climat de confiance.

De même, nous félicitons le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour de son décret réintégrant dans leurs fonctions 795 officiers de l'armée et des forces de sécurité forcés à partir à la retraite après la guerre civile de 1994. Il s'agit d'un pas important en vue de la résolution des griefs formulés par les sudistes. Nous

nous félicitons également des excuses officielles que le Gouvernement a présentées aux populations du sud et de l'est et au mouvement Houthi pour les guerres que l'ancien Gouvernement a menées contre eux. Ce geste positif du Gouvernement actuel est louable, car il vise à encourager les populations de ces régions à chercher réparation par des moyens politiques.

Le Rwanda est profondément préoccupé par l'intensification des activités terroristes d'Al-Qaïda et de ses hommes de main au Moyen-Orient et en Afrique. Alors que nous pleurons encore les victimes des attentats terroristes commis samedi dernier dans un centre commercial de Nairobi par le Mouvement des Chabab associé à Al-Qaïda, nous nous rappelons qu'un jour seulement avant cet attentat, Al-Qaïda dans la péninsule arabe avait commis un attentat terroriste contre les courageux officiers de l'armée et de la police yéménites. Nous condamnons également les activités de sabotage répétées, visant principalement le réseau électrique, les oléoducs et les infrastructures gazières, ainsi que les enlèvements. Ces actes criminels ont contribué à la détérioration de la situation humanitaire dans le pays, et ma délégation demande à tous les auteurs de troubles qui ont des velléités de saper les efforts du Gouvernement en vue d'édifier un Yémen démocratique et réconcilié avec lui-même de mettre fin à la violence sous toutes ses formes et d'intégrer le processus politique. Nous tenons à souligner que les auteurs de ces crimes devront répondre de leurs actes.

Ma délégation exprime ses préoccupations face à la situation humanitaire catastrophique qui règne au Yémen. Comme l'a indiqué ce vendredi la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Valerie Amos, qui s'est rendue au Yémen le 12 septembre, 13 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, 10 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, 7 millions de personnes se trouvent dans une situation critique s'agissant de l'accès à l'eau, 6 millions de personnes n'ont pas accès aux services de santé et plus de 250 000 de personnes souffrent de malnutrition aiguë. Ces chiffres nous montrent à quel point la situation humanitaire au Yémen est critique, d'autant plus que comme nous le savons, 43 % seulement des contributions promises dans le cadre de la procédure d'appel global ayant été versées, les fonds disponibles sont insuffisants. Par conséquent, nous prions instamment la communauté des donateurs d'honorer les engagements pris au cours de diverses réunions du Groupe des Amis du Yémen,

et nous appelons à l'augmentation de l'aide humanitaire destinée au Yémen, notamment par l'intermédiaire d'un appui financier au plan d'aide humanitaire pour le Yémen pour 2013.

Pour terminer, je voudrais rappeler que malgré les problèmes réels qui subsistent, la transition politique au Yémen constitue indubitablement un modèle pour la région, dans le sillage de la vague de soulèvements populaires qu'a connus le Moyen-Orient pendant le Printemps arabe. Le Yémen ne s'est pas transformé en Libye ou en Syrie, et le mérite en revient au peuple et aux dirigeants yéménites qui ont fait preuve de maturité politique. Nous ne pouvons pas omettre de saluer le rôle important joué à cet égard par le Conseil de coopération du Golfe, le Conseil de sécurité, qui a effectué une visite au Yémen en février, et le Conseiller spécial du Secrétaire général.

Le Rwanda est prêt à continuer à appuyer le Yémen, pays frère, pour qu'il puisse mener à bon terme le processus de transition politique en cours.

**M. Lamék** (France) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères du Yémen, le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe et le Conseiller spécial du Secrétaire général de leurs exposés. Leur présence conjointe devant le Conseil illustre le fait qu'au Yémen la méthode que nous avons suivie était la bonne : l'Organisation des Nations unies a travaillé avec l'organisation régionale compétente, le Conseil de coopération du Golfe, pour mettre en place une dynamique en réponse aux revendications légitimes des populations yéménites. Cette dynamique montre que dans des situations de crise ouverte, la mise en place d'une transition ordonnée, pacifique et démocratique est possible.

En effet, la transition yéménite, mise en œuvre sous l'égide du Président Hadi Mansour, auquel nous réitérons tout notre soutien, offre un modèle aux yeux du monde, dans cette période troublée. Elle est emblématique, d'abord, en raison de l'engagement des Yéménites eux-mêmes, qui ont accompli de nombreux progrès dans la mise en œuvre de la résolution 2014 (2011).

Nous saluons la progression de la Conférence de dialogue national ouverte le 18 mars, qui offre l'occasion à tous les acteurs du Yémen, en particulier à la jeunesse et à la société civile, de parvenir à la réconciliation nationale. Nous nous félicitons des gages de bonne volonté émanant des parties impliquées, à l'exemple des

excuses officielles présentées par le Président Hadi pour les heurts du passé dont tous les Yéménites ont souffert.

La France exhorte toutes les parties à maintenir leur engagement dans cet esprit de vision constructive afin de poursuivre la transition politique au plus près des délais impartis. Des difficultés ultimes retardent, nous le savons tous, la conclusion de la Conférence de dialogue national, qui avait été prévue le 18 septembre. Il est de la responsabilité de tous les Yéménites de résoudre les derniers points en discussion dans les groupes de travail concernés, notamment sur l'organisation administrative et territoriale du pays. Celle-ci devra, en tout état de cause, respecter les principes d'intégrité territoriale et d'unité du Yémen et établir des répartitions de compétences qui n'entravent pas les perspectives de développement économique.

Pour consolider la deuxième phase de la transition yéménite, il est aussi urgent de réaliser des progrès dans d'autres domaines, et essentiellement sur la question de la restructuration des forces de sécurité, sur les réformes économiques, et sur la situation humanitaire. La restructuration des forces de sécurité et de défense est en effet l'un des domaines prioritaires au vu de l'ampleur des défis sécuritaires auxquels doit faire face le Yémen.

La France réitère sa condamnation la plus ferme de tous les actes de terrorisme, quelle qu'en soit la justification. Il est nécessaire à cet égard que le gouvernement yéménite se dote des moyens adéquats pour protéger en premier lieu les populations mais aussi les installations industrielles, dont les sabotages répétés privent le pays de ressources propres et dissuadent les investisseurs. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour le développement économique et social du pays.

Il y a un autre domaine dans lequel des progrès sont attendus. Il appartient en effet aux autorités yéménites de conduire les indispensables réformes économiques, sociales et politiques qui sont nécessaires pour un développement équilibré du pays et pour la bonne gouvernance des institutions. En effet, sans environnement juridique propice à l'essor de l'économie et garant de l'avènement d'un état de droit, il ne peut y avoir de développement du Yémen sur la durée.

La France se félicite de la coopération des autorités yéménites avec le Conseil des droits de l'homme et de leur détermination à progresser dans le respect des droits et libertés des individus. Toutefois, la question des droits des femmes, des mariages forcés

en particulier, de l'application de la peine de mort, y compris chez les mineurs, suscite notre préoccupation.

Enfin, il y a un troisième point sur lequel des progrès sont attendus : les autorités yéménites doivent accorder une attention particulière à la détérioration constante de la situation humanitaire. M<sup>me</sup> Amos l'a de nouveau souligné à New York lors de la réunion des Amis du Yémen : ce pays doit faire face à une situation humanitaire critique, qui pourrait affecter la stabilité du pays si elle devait se prolonger. La moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, 13 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, les migrants et réfugiés sont entrés par dizaines de milliers en 2013. Le plan humanitaire d'urgence des Nations Unies ne dispose pas des fonds suffisants pour faire face à cette situation préoccupante. La communauté internationale ne peut rester indifférente.

Dans ce contexte, la France, qui est un des garants de l'Initiative du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, accompagne pleinement cette transition politique pacifique et emblématique. Nous l'avons appelée de nos vœux, nous y contribuons en prenant part à la stabilisation du pays dans tous ces domaines. Nous insistons sur son caractère primordial et sur le respect des étapes de la transition qui doivent permettre la tenue d'élections, au plus près des délais initialement fixés.

La France a ainsi dépêché un expert constitutionnaliste auprès de la Conférence de dialogue national, en soutien à la rédaction de la nouvelle constitution. Un tel cadre ouvrira la possibilité de consolider les actions de développement dans ce pays. Nous sommes prêts, comme nous l'avons confirmé à la réunion des Amis du Yémen qui s'est tenue mercredi, à y participer par les investissements de nos entreprises, par l'apport de notre expertise lorsqu'elle répond à des besoins exprimés par la partie yéménite et par nos projets de coopération et de développement, notamment en faveur de l'électrification du Yémen.

Mon pays et le Conseil demeurent donc résolument aux côtés des autorités yéménites en ce moment historique, où nous avons la chance de pouvoir répondre ensemble aux aspirations démocratiques légitimes de la population yéménite.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Je remercie à nouveau tout particulièrement le Ministre yéménite des affaires étrangères, M. Al-Qirbi, le Secrétaire général

du Conseil de coopération du Golfe, M. Al-Zayani, et le Conseiller spécial du Secrétaire général, M. Benomar, ainsi que tous les autres participants de haut niveau d'avoir participé à la séance de cet après-midi.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 17 h 20.*